

Don d'organes: un sujet encore trop souvent tabou

Avez-vous déjà réfléchi à la question de savoir si vous ferez don de vos organes après votre décès? Pour beaucoup, il est désagréable de penser à sa propre mortalité. Il vaut malgré tout la peine de se pencher sur ce thème: votre don d'organes peut sauver des vies.

Texte: Fabian Ruch | Photo: Swisstransplant

Le don d'organes demeure encore souvent un sujet tabou en Suisse, comme le confirme Franz Immer, directeur de la fondation Swisstransplant depuis 12 ans. Cette dernière est chargée par la Confédération d'attribuer les organes en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente nationale. «Malheureusement, rares sont celles et ceux qui abordent le sujet», déclare Franz Immer. «Cela entraîne souvent des incertitudes en soins intensifs ou après un décès, quant à la question de savoir ce qu'il doit advenir des organes.»

Pas au premier rang

Franz Immer ajoute que la Suisse a certes fait quelques avancées en matière de don d'organes, mais demeure en retard par rapport aux autres pays européens. «Nous entendons régulièrement que des personnes ne souhaitent pas mettre leurs organes à la disposition d'autrui, pensant que les personnes en question ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes pour leur poumon ou leur foie défectueux. Or, seuls 5% des personnes ayant besoin d'un don se sont retrouvées dans cette situation en raison de leur mode de vie. On devrait toujours se demander ce qu'on déciderait si l'on avait soi-même besoin d'un nouvel organe. «Il est alors nettement plus facile de se porter donneur ou donneuse», déclare Franz Immer.

Presque tout le monde peut donner

Désormais, il est possible de s'inscrire pour le don d'organes sur Internet, en quelques minutes (voir encadré). Il n'y a aucune limite d'âge et aucun motif d'exclusion. Même les grands fumeurs/euses, les diabétiques ou les personnes atteintes d'une tumeur devraient réfléchir à leur décision. Selon Franz Immer, l'état des organes prélevés après la mort cérébrale est le seul critère décisif. En Suisse, sept organes au total peuvent être transplantés: le cœur, les poumons, le foie, les deux reins, le pancréas et l'intestin grêle.

Registre électronique

Depuis l'automne 2018, vous pouvez vous inscrire auprès de Swisstransplant pour le don d'organes par voie électronique, comme l'ont déjà fait près de 100 000 personnes. En Suisse, les donneurs et donneuses d'organes (les hommes sont légèrement majoritaires) sont âgés de 58 ans en moyenne. Environ 160 donneurs et donneuses ou membres de leur famille consentent chaque année à un don d'organes. Cela permet de transplanter près de 500 organes, alors qu'il en faudrait environ 700. Une personne qui a besoin d'un nouveau rein, par exemple, attend en moyenne trois ans et demi.



Informations complémentaires:
swisstransplant.org
registre-don-organes.ch

